



ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°38 - AVRIL 2025

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi : 9h-12h / 13h45-16h45

Jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi et samedi : 9h-11h45



LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Cet hiver aura été comme l'an passé peu enneigé.

Nous avons eu tout de même la chance de pouvoir skier au Granier et au Désert durant les vacances de Noël. Je tiens à remercier et féliciter les équipes de bénévoles de l'association les skieurs du Granier et les professionnels de la communauté de communes pour le Désert qui ont su travailler la neige au maximum pour la maintenir le plus longtemps possible à notre plus grand plaisir. Nous constatons tous que le manteau neigeux s'amenuise et que le futur du ski n'est pas réjouissant. Il va falloir nous adapter à la situation et penser à l'avenir en atténuant notre empreinte carbone.

A l'accueil de la mairie en février, vous avez pu prendre connaissance de l'exposition proposée par le parc naturel régional de Chartreuse « la Chartreuse à +2°C », travail d'artiste sur la base de photographies de nos paysages. La communauté de communes bénéficie de l'accompagnement du projet européen TRANSTAT : tourisme soutenable en station de ski, conduit par des chercheurs de l'INRAE et de l'université de Grenoble. En janvier 2024 ils nous avaient publiquement présenté leurs travaux de diagnostic de la station de ski de Saint-Pierre de Chartreuse – le Planolet. Ils ont ensuite proposé quatre conférences à destination du grand public sur le changement climatique et l'eau, la forêt et les risques, l'agriculture, la biodiversité. Le 22 mars dernier une journée sur l'avenir de la Chartreuse à +4°C s'est déroulée en présence d'une soixantaine de personnes.

Après un échange avec des chercheurs en sociologie nous avons pu travailler en atelier sur différents thèmes liés au changement climatique (l'augmentation des températures, la forêt, l'eau, l'habitabilité de certaines régions du monde et l'arrivée de réfugiés climatiques...). Cette journée a été très riche et les participants ont apprécié la journée. Plus localement, considérant l'évolution de la neige à la station du Granier, nous travaillons sur l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la station du Granier (document du PLUi qui fixe les possibilités d'aménagement) et avons proposé un atelier avec les habitants et les personnes ayant un intérêt à la station.

Dans un autre domaine, vous trouverez une présentation des agents dans les pages de ce bulletin et je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance envers Françoise Vermeire qui pendant de nombreuses années a accueilli les visiteurs au musée de l'ours des cavernes.

Sommaire

Le mot du Maire	p.1-2
Le point sur l'éclairage public	p.2
Connaissez-vous les salariés de la commune et leurs missions ?	p.2-3
Quoi d'neuf à la bibliothèque ?	p.3-4
L'OAP du Granier	p.4
La gestion des parkings publics	p.4-5
Les brèves	p.5
Les activités du musée de l'ours des cavernes	p.6
Allez les jeunes !	p.7
Les chantiers jeunes	p.7-8
Le Habert récompensé sur le concours national cap'handicook	p.8
Le 11 novembre 2024 : mise à l'honneur des anciens combattants	p.8-9
Du côté de la communauté de communes	p.9
Les 30 ans du parc naturel régional de Chartreuse	p.10
L'atlas de la biodiversité	p.10
Le compte Facebook de la mairie a disparu, pourquoi ?	p.10-11
New deal	p.11
Connaissez-vous l'application Suricate ?	p.11
Illiwap, l'application mobile de la commune	p.12-13
Le coin des associations	p.13
Agenda et état civil	p.14

Elle a pris une retraite bien méritée le 31 décembre 2024. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour cette nouvelle étape de vie. Nous avons le plaisir d'accueillir Laurent Liopis qui lui succède depuis les vacances de février et Coline Labarde au poste de médiatrice depuis début janvier. Bienvenue à eux deux. Thierry Michiellot employé technique a quitté ses fonctions depuis le 31 mars 2025, merci à lui pour la qualité de son travail durant un peu plus d'un an.

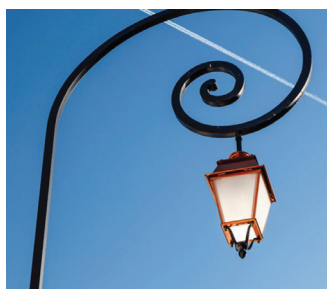
Je vous souhaite un beau printemps et un très beau week-end de Pâques.
Bien à vous

Anne Lenfant

LE POINT SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La première tranche de travaux s'est achevée en janvier 2025.

L'ensemble de la commune bénéficie à présent d'une extinction de son éclairage public de 22 heures à 6 heures, sauf quatre lieux qui en bénéficieront en 2025 : Les Rigauds, les Teppaz, les Gandys (solution provisoire) et le parking du Désert (la Chambrette).



Il est à noter qu'il n'y a pas eu de dépassement de budget et que l'entreprise D.S.E. a fait preuve à la fois de sérieux et d'esprit d'économie.

Les tranches 2025 et 2026 seront finalement toutes les deux effectuées cette année, avant l'automne. En effet l'enveloppe budgétaire globale de 100 000 € prévue au départ sur quatre années a pu être revue à la baisse et le chantier sera bouclé en trois ans avec un montant qui devrait se situer entre 75 000 et 80 000 euros (quelques arbitrages restent à faire).

Les travaux 2025 concerneront pour l'essentiel les luminaires de style du bourg d'Epernay ainsi que les dernières armoires électriques non traitées.

Deux autres hameaux, Les Minets et les Teppaz, souhaitent suivre l'exemple du Grand Carroz et passer à une extinction totale de l'éclairage public. Pour tous ces hameaux, l'éclairage sera néanmoins rénové au même titre que les autres, l'extinction totale se réalisant simplement via un disjoncteur général.

CONNAISSEZ-VOUS LES SALARIÉS DE LA COMMUNE ET LEURS MISSIONS ?

Blandine PELHATE, **Sandrine REY** et **Solène RIGAUD-MINET** occupent les postes de secrétariat de mairie et vous accueillent également pour l'agence postale communale.

Caroline MARIE assure l'entretien des locaux de la mairie, de la salle polyvalente, de la bibliothèque et des communs des bureaux.

Carole GOUGOUX et **Véronique JACQUET** collaborent à la vie scolaire avec les enseignantes en qualité d'ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.) Et elles encadrent et animent les temps périscolaires cantine et garderie.

Christine PIN assure l'entretien de l'école et accompagne les enfants avec les ATSEM, sur les temps de cantine et garderie du soir.

Millagros DE LALLIANA vient remplacer Christine PIN, actuellement en arrêt de travail, sur le temps méridien : cantine et garderie.

Stéphanie VEROLLET responsable du musée de l'ours des cavernes partage son quotidien avec une équipe de travail renouvelée par l'arrivée de **Coline LABARDE**, médiatrice culturelle, **Laurent LLOPIS**, agent d'accueil et **Laura TOCK** agent d'entretien.

David MAILLAND et **Thierry MARTIN-MICHELLOT** adjoints techniques entretiennent les espaces

communaux, réparent, dépannent, et entretiennent les différents bâtiments de la commune.

Merci à ceux qui ont participé activement au quotidien de la vie communale et qui ont quitté leurs fonctions :

- **Françoise VERMEIRE**, agent d'accueil au musée de l'ours des cavernes, qui a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2024,
- **Thierry MARTIN-MICHIELLOTT** qui termine son contrat le 31 mars 2025.

QUOI D'NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

De la continuité, de la persévérance et de la nouveauté...

De la **continuité** d'abord, avec la reconduction du dispositif premières pages. Comme l'année dernière les bibliothèques des Entremonts ont choisi d'être partenaires de l'opération 2025 : un livre offert à tous les enfants nés ou adoptés sur nos communes en 2024. Et comme l'an dernier, les bénévoles d'Entremont-le-Vieux vous concoctent une belle animation pour les familles concernées. Retenez la date du samedi 13 décembre 2025 à 17 heures... Nous vous en reparlerons.

De la **continuité** encore avec le prix littéraire Rosine Perrier. Sur les 12 ouvrages en compétition, six d'entre eux sont disponibles à Entremont, les autres à Saint-Pierre. N'hésitez plus : prenez, lisez, votez... Vous avez jusqu'au 31 septembre pour donner votre avis sur 1, 2 ou même sur les 12 candidats !

De la **persévérance** ensuite. A force de chercher, essayer, modifier, réessayer... L'équipe semble avoir trouvé des activités régulières qui vous conviennent :

- Les jeux de cartes (Belote, Coinche, Tarot) les vendredis des semaines paires de 15 à 17 heures. Entrée libre, gratuite, sans inscription pour les joueurs confirmés comme pour les débutants.

- Le tricot (crochet, macramé...) : pas de problème, que des solutions ! Aide à tous les stades. Faire selon son envie dans un contexte détendu et convivial. Le tout autour d'un thé partagé. Entrée libre, gratuite et sans inscription

- Les animations en direction du jeune public, scolaire et extra-scolaire, qui prennent de l'envergure et s'inscrivent dans la régularité. De la couture, du découpage, du collage, de la musique, de la créativité, de la mise en scène, et beaucoup de plaisir... Pour les bénévoles comme pour les jeunes.



N'hésitez pas à consulter le programme (mais aussi votre compte et vos emprunts) sur le site des bibliothèques : <https://bibliotheque.entremonts.net/>

La **nouveauté** enfin, avec près de 600 nouveaux albums jeunesse qui arrivent dans nos rayons. Nous avons sollicité et obtenu une subvention auprès de la direction de la lecture publique de notre département pour un montant de 7250,00 euros. Le temps pour l'équipe de les cataloguer et les jeunes de nos communes pourront se délecter de documents neufs et récents.

La **nouveauté** toujours avec la décision des bénévoles d'adhérer à un partenariat avec « la vache qui lit », prix littéraire organisé en Savoie et Haute-Savoie en direction des élèves de l'école de 8 à 12 ans. Et comme les élèves de la classe des petits n'était pas concernés, nous avons décidé, à Entremont-le-Vieux, d'organiser notre propre prix littéraire pour eux (le veau qui lit).

Merci aux enseignantes d'avoir accepté de participer malgré la charge de travail supplémentaire que cela leur occasionne.

La **nouveauté** encore avec une plage horaire, le mercredi de 12h30 à 13h30, entièrement dédiée aux résidents de l'ESAT le Habert (Établissement et service d'aide par le travail). De quoi les familiariser dans un premier temps pour leur donner envie de venir sur les temps de permanence ensuite.

La nouveauté pour finir, avec une prochaine commande de mobilier, tapis et étagères colorés qui viendront égayer nos locaux. En effet, dans le cadre de notre projet culturel, et notamment son volet « la bibliothèque, un lieu de rencontres et de partage » nous avons répondu à un appel à projet « ensemble, on peut toujours mieux faire » publié par « Mécénat Mutualia Territoires Solidaires ».

Notre candidature a été retenue parmi 125 dossiers et la mairie bénéficie donc d'un don de 2500 euros pour l'aménagement des locaux afin de favoriser les rencontres et le mieux vivre ensemble entre les générations. Merci à Mutualia pour sa générosité.

Merci à chacune et chacun des usagers de faire vivre notre bibliothèque en venant si nombreux dans nos locaux. Entremont-le-Vieux est l'une des communes de la région où le taux d'inscrits par rapport au nombre d'habitants est le plus élevé (54 % d'usagers actifs en 2024, pour une moyenne nationale d'environ 9 %).

L'OAP DU GRANIER



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'objectif du travail réalisé grâce à l'accompagnement financier de l'État, avec le soutien de la communauté de communes et le professionnalisme du groupement de bureau d'études, est de définir l'avenir de la station de Granier.

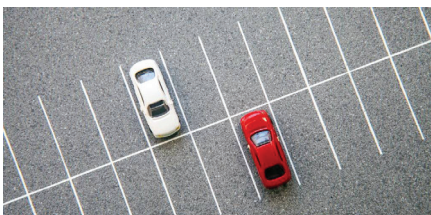
L'atelier de travail où étaient invités les habitants, les skieurs du Granier, la coopérative laitière, l'ONF, le PNRG, l'État, ... a permis de relativiser la notion d'attractivité.

La volonté du groupe est de tendre vers la notion de « hameau / village » de vie.

La dimension loisirs et tourisme est remise en question du fait de la raréfaction de la neige et de la possibilité de skier. Globalement il n'est pas question de chercher à remplacer cette activité ski par une autre équivalente en termes de fréquentation. L'objectif est de viser « mieux de tourisme que plus de tourisme ».

LA GESTION DES PARKINGS PUBLICS

Pour permettre une meilleure gestion de l'espace public, il est utile de rappeler certaines règles :



Les parkings publics servent prioritairement aux personnes de passage sur la commune ou aux habitants lors de leurs courses ou pour leurs besoins ponctuels et le stationnement doit y être de courte durée.

Les règles de stationnement s'appliquent aux parkings du bourg d'Épernay mais aussi aux parkings des différents hameaux.

Les parkings municipaux ne peuvent pas être utilisés comme espace de travail.

Les habitants en maisons individuelles doivent obligatoirement garer leurs véhicules sur leur terrain privé dès lors qu'ils possèdent un espace autour de leur habitation (la règle est au minimum de deux places de parking par habitation).

Cependant une exception est accordée aux habitants en bordure de route qui ne possèdent aucun espace disponible. Par exemple les maisons mitoyennes sans terrain ni garage. Pour ces dernières deux places de parking par habitation sont acceptées si les véhicules sont d'usage régulier et déplacés fréquemment. Aucune place de parking municipal ne peut être privatisée.

Les voitures, remorques, épaves en dépôt sur les parkings publics ne peuvent être tolérées et feront l'objet d'une procédure particulière en raison d'une utilisation abusive de l'espace public.

Il en est de même pour les véhicules garés sur les trottoirs, ou obstruant l'accès aux chemins et voiries.

En ce qui concerne les parkings publics d'Épernay :

Parking réservé aux habitants de l'immeuble « le Rochat » et utilisateurs de la salle communale :

Les locataires doivent impérativement utiliser soit un garage pour leur véhicule s'ils en sont locataires, soit une place de parking sur le site. Un garage ne peut pas être considéré comme espace de rangement et doit répondre à son usage premier d'abriter un véhicule. Il n'est ainsi pas toléré que des véhicules occupent plusieurs places de stationnement sur l'espace public.

Les utilisateurs de la salle communale bénéficient d'une place de parking et d'une place pour personnes à mobilité réduite.

Les locataires des immeubles « le Presbytère » et « Epernay » n'ont pas de places dédiées et bénéficient des mêmes règles que les habitants en bordure de route soit deux places maximum par famille sur les parkings publics.

Le parking devant l'église est en interdiction de stationnement sauf lors des cérémonies.

Les places de parking sur le chemin du cimetière sont prioritaires pour les usagers du site (visiteurs, ouvriers...) et répondent aux règles rappelées ci-dessus.

Le parking en contre-bas de l'église permet aux habitants du bord de la départementale et sans espace privé de bénéficier d'une place de parking à proximité de leur habitation. Les usagers du cabinet des kinés ou clients de la pizzeria doivent pouvoir se garer sans encombres.

Le parking derrière la mairie doit être accessible aux parents qui déposent les enfants à l'école.

Le parking à l'entrée sud d'Epernay et celui situé en contre bas de l'immeuble « Epernay » répondent aux mêmes règles générales.

Le parking à la bifurcation de la route du Désert doit être rendu disponible pour les familles qui utilisent l'espace « enfance » du RPE et LAEP le mardi et le vendredi matin.

Les parkings à proximité des commerces et services : boulangerie, librairie, SICA du Granier et Coop, bureaux et musée sont réservés aux clients et visiteurs. Un parking réservé est mis à disposition des employés de ces structures. Il est demandé aux personnels de l'utiliser.

L'esplanade d'entrée du musée n'est pas un parking hormis les places PMR.

À la suite de cette information générale, la mairie s'engage à vérifier régulièrement le bon usage des stationnements et travaillera en lien avec la gendarmerie pour faire respecter ces règles élémentaires.

Il en va de la responsabilité de chacun de les appliquer pour assurer « le bien vivre ensemble ».

LES BRÈVES

Fête des paysans et artisans :

La fête des paysans et artisans se prépare avec à l'organisation la coopérative laitière, le groupement des paysans et artisans et l'office du tourisme cœur de Chartreuse et la commune.

Elle se déroulera **le dimanche 24 août 2025**. Les bénévoles sont toujours les bienvenus. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous signaler à la mairie.

Espace le Cozon :

La commune entretient l'espace de loisirs du Cozon et met à disposition des habitants et visiteurs un court de tennis ainsi que 2 cages de handball. Malheureusement nous constatons trop souvent **des dégradations**. Cela pénalise les utilisateurs et engendre des frais pour la commune.

Il est vraiment regrettable que quelques personnes ne prennent pas soin des équipements et ne se sentent pas responsables de la qualité de vie pour tous. De même nous constatons que la pelouse est couverte de déjections canines et cela est insupportable.

Chacun doit pouvoir jouir de cet espace, des enfants y jouent, et il est inadmissible de ne pas pouvoir le faire en toute quiétude. Nos amis les chiens sont les bienvenus avec leurs maîtres, mais ces derniers doivent en assumer la responsabilité et ramasser les déjections. **Nous comptons sur votre savoir vivre.**



PRÊTS POUR DE NOUVELLES AVENTURES ?



Mercredi 23 avril
2025 à 10h30
Spectacle très jeune
public, 30 minutes

C'est l'histoire d'un ours qui rêve d'être aimé pour ce qu'il est. Ce qu'il est ? Un ours tendre. Mais tout le monde sait qu'un ours est une bête féroce...

Tarif : 7 €. Gratuit pour les moins de 4 ans

© Michel Meyer

« TOUT LE MONDE LE SAIT » DE ET AVEC LAURENCE POINSARD (COMPAGNIE LA MAIN QUI PARLE)

Prolongation jusqu'au 4 mai 2025

Cette exposition décalée incite le public à découvrir la vie quotidienne des Préhistos, une famille préhistorique imaginaire, à travers une mise en scène immersive, ludique et originale.

En accès libre aux heures d'ouverture du musée
Conception et réalisation : Musée de Préhistoire de Solutré



© Laurent Topis

EXPOSITION TEMPORAIRE « BIENVENUE CHEZ LES PRÉHISTOS »

Les vendredis du 11 avril au 2 mai 2025 à 14h30

Reproduisez les gestes de la préhistoire et modeliez un ours des cavernes en argile. Adorable ou féroce, vous pourrez repartir avec votre nouvel ami ursidé !

Tarif : 5 €. Ouvert à tous à partir de 6 ans



© Scalpifoto

Les lundis 7 et 28 avril, les mardis 15 et 22 avril 2025 à 14h30

Les hommes et femmes de la préhistoire s'inspiraient beaucoup des animaux. A vous de jouer ! Avec des fils de laine, découvrez l'art de réaliser des pompons et de les assembler pour donner vie à votre petit compagnon tout doux.

Tarif : 5 €. Ouvert à tous à partir de 7 ans

ATELIER MODELAGE D'UN OURS EN ARGILE

ATELIER PORTE-CLEF OURS POMPONS

CONTACT

97 Allée du Musée, Epernay, 73670 Entremont-le-Vieux
www.musee-ours-cavernes.com
04.79.26.29.87
info@musee-ours-cavernes.com

ALLEZ LES JEUNES !

Les jeunes Entremondants à l'honneur, quelques chiffres :

- **5^{ème}** place pour **Estéban Carchon**, de l'Alerte Gentianes de Chambéry, aux finales des coupes nationales de gymnastique masculine sur l'ensemble des 6 agrès, à Montoir-de-Bretagne (44) avec le 2^{ème} meilleur score au cheval d'arçon et au saut ! Il avait terminé 2^{ème} de la compétition régionale. À suivre sur une prochaine rencontre individuelle les 17 et 18 mai aux Herbiers (85).
- **9^{ème}** place du championnat de France de cross à Challans (85) chez les juniores pour Marion Martinet (CAPRG), après avoir terminé vice-championne AURA de cross. Elle a également été sélectionnée en équipe de France pour participer à un cross international en Espagne. Place à la saison estivale sur piste, sur les épreuves de demi-fond, et notamment le 2000 mètres steeple.
- **23^{ème}** rang sur le challenge national de biathlon U15 à Autrans (38) pour Lenny Lagoutte Martenon (21^{ème} à la mass start et 30^{ème} sur l'individuel) du ski club d'Entremont-le-Vieux (SCELV).



Estéban Carchon, Marion Martinet et Lenny Lagoutte Martenon. (Photos : F.Rey, Benoit Ract, S. Bouvier)

Parmi les autres jeunes sportifs Entremondants : **Liv Breyton Bouvier** en biathlon continue d'évoluer en coupe de France ; en ski **Bastien Brancz, Jacques Python et Thomas Lamoureux** ont tous les trois élevé leur niveau lors du trophée de la Combe de Savoie – Beaufortin et vont tenter de se qualifier pour la prochaine coupe de la fédération, en championnat de France 2^{ème} catégorie.



À l'image de **Victorien Pin** qui avait reçu le titre de meilleur apprenti boucher de France en 2023, notre commune possède un vivier de jeunes artisans ambitieux.

Antoine Pyot a participé à la sélection du meilleur apprenti maçon de France 2024.

Il a obtenu la médaille d'or départementale et régionale et se prépare actuellement pour les worldskills, championnat du monde des métiers.

Fontaine réalisée par Antoine Pyot. (Photos : Famille Pyot)

Son frère **Victor Pyot** prépare cette année le concours pour le meilleur apprenti couvreur de France 2025... à suivre.

Pour que chaque jeune méritant puisse être mis en lumière, n'hésitez pas à nous faire part de leurs succès et réussite, notre commune sera fière de les honorer dans les pages du bulletin municipal.

LES CHANTIERS JEUNES

En 2024, huit jeunes issus de notre communauté de communes sont intervenus sur des chantiers à Entremont-le-Vieux durant l'été.



Au programme : un chantier pour nettoyer, préparer et repeindre des barrières et le portail de l'école ; un autre chantier pour lessiver les tables et chaises de la salle polyvalente. Ils ont ensuite fini la semaine avec une remise en état des bassins à Corbel.

Pour beaucoup, il s'agit d'une première expérience professionnelle formative et rémunérée. 42 jeunes ont été embauchés sur le territoire, après avoir passé un



entretien devant un jury, pour travailler sur des chantiers proposés par dix communes. Pendant une semaine, ils ont pu être confrontés à la réalité du monde professionnel.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, ne ratez pas ce printemps, les inscriptions et les entretiens d'embauches pour les chantiers jeunes 2025 organisés par la commission jeunesse de la communauté de communes cœur de Chartreuse, accompagnés par l'AADEC et le PAJ.

LE HABERT RÉCOMPENSÉ SUR LE CONCOURS NATIONAL CAP'HANDICOOK



Parmi les six équipes qualifiées dans différentes régions (Paris, Toulouse, Champagne, la Réunion, et Rennes), l'ESAT du Habert (Espoir73), qui a gagné l'étape régionale de Chambéry s'est rendu à Paris pour la finale nationale du concours Cap'handicook le 27 janvier 2025.

Les équipes finalistes avaient 2 heures 30 pour réaliser un menu, à choisir à partir d'ingrédients imposés, et s'occuper du dressage en salle.

Des prix sont attribués pour chacun des plats, pour des cocktails, le service, mais aussi pour la solidarité et la cohésion d'équipe. Le thème de cette finale était « repas en fête ».

À l'issue de la finale, le prix « entraide et solidarité » a été attribué à l'ESAT du Habert, avec Ludovic de cap emploi/France travail et Xavier Castellan, maître restaurateur.



Bravo à l'équipe de l'auberge des Entremonts : Quentin, Franck et Helena qui ont œuvré pour composer le menu et réalisé les plats, Guilhem et Mohamed qui ont servi ce prestigieux repas de fête et à Sophie Cordel responsable de l'ESAT qui a porté cette initiative.

LE 11 NOVEMBRE 2024 : MISE À L'HONNEUR DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 11 novembre 2024 nous nous sommes réunis pour honorer des hommes qui, par leur engagement indéfectible, incarnent les valeurs de bravoure, de dévouement et de mémoire. C'est avec une immense fierté et une profonde gratitude que nous avons salué nos deux porte-drapeaux, qui s'illuminent de l'éclat de 24 et 19 ans de services à nos côtés.

Jean Gandy et Pierre Gandy sont nos ambassadeurs, nos figures de proue lors de cérémonies commémoratives, portant fièrement les couleurs de notre nation et les symboles de notre histoire. Leur engagement, avec celui de Marc Gougoux et de Jean Corbet, en toutes saisons et sous tous les cieux, témoigne de leur respect pour ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Ils sont des exemples pour la jeunesse de notre commune, et par leur assiduité et leur dévouement, ils nous rappellent l'importance de se souvenir et de célébrer ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Tous les quatre anciens combattants de la guerre d'Algérie, ils sont les gardiens de la mémoire, ceux

qui ont vécu des événements marquants, des épreuves inimaginables, et qui, malgré tout, continuent de témoigner et de transmettre. Leur présence régulière au monument aux morts est un hommage vivant à leurs camarades, à ceux qui ne sont plus avec nous, et à tous ceux qui ont combattu pour notre patrie. Ils sont le lien entre notre passé et notre présent, et leur résilience nous inspire au quotidien. La relève de porte-drapeau est assurée par Stéphane Vitiello qui a également été remercié à cette occasion.

Honorer les morts pour la France ne se limite pas à une simple cérémonie : c'est un acte de reconnaissance, une promesse de ne jamais oublier les sacrifices faits pour notre liberté.

En remettant les distinctions nous reconnaissons une vocation, un engagement et une fidélité à nos valeurs républicaines. Que ce soit à travers le port du drapeau ou par la lecture du nom des trop nombreux jeunes d'Entremont morts pour la France, ils sont le reflet de l'histoire de notre nation, un héritage que nous devons préserver et transmettre aux générations futures.

C'est chose faite avec les enfants de l'école qui nous ont fait le plaisir de leur présence après avoir préparé la cérémonie avec leurs enseignantes.



DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gestion de l'eau et de l'assainissement

Les députés votent la fin du transfert obligatoire aux intercommunalités : ils ont adopté très largement en séance publique la proposition de loi d'origine sénatoriale, soutenue par le gouvernement, visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement et à « rendre la liberté aux communes de s'organiser », selon les mots du député Liot des Ardennes Jean-Luc Warsmann qui l'a défendue dans l'hémicycle. Cet assouplissement ne sera définitif qu'après la réunion de la commission mixte paritaire. Dans le détail, le texte permettra aux communes de conserver leurs compétences de gestion de l'eau et de l'assainissement qu'elles auraient dû transférer de manière obligatoire aux communautés de communes à l'horizon 2026. Les communes n'ayant pas déjà procédé à ce transfert auront trois possibilités : garder la compétence à l'échelle communale, la déléguer à un syndicat intercommunal ou la transférer à la communauté de communes.

La communauté de communes est au travail depuis 2023 avec les élus communaux pour envisager la meilleure solution pour le transfert.

Trois scénarii sont étudiés :

- une gestion directe de l'eau et de l'assainissement par la 4C
- une gestion de l'eau par le SIAEP sauf trois communes pour lesquels l'assainissement et l'eau seraient gérés par le SIEGA
- une gestion mixte entre communauté de communes et syndicats.

Chaque commune devra se prononcer sur sa volonté ou non de transférer la compétence. Pour nous, il ne s'agit que de l'assainissement car l'eau potable est gérée depuis 2013 par le SIAEP du Thiers.

LES 30 ANS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

Le parc naturel régional de Chartreuse souffle ses 30 bougies et vous invite à une journée exceptionnelle le samedi 14 juin 2025 de 10h à 22h à Saint-Pierre de Chartreuse !

Cet anniversaire sera l'occasion de mettre en lumière la richesse de notre territoire, son patrimoine naturel et culturel, ses savoir-faire et tous ceux qui participent à son dynamisme. En tant que commune membre du Parc, Entremont-le-Vieux s'associe pleinement à cet événement et vous invite à y participer nombreux !

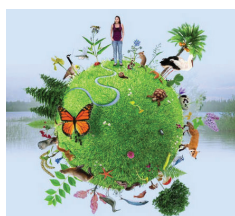


L'événement réserve de nombreux temps forts pour petits et grands : des conférences et des rencontres pour découvrir l'histoire, les paysages et les enjeux futurs du massif avec des experts et passionnés, des spectacles et animations, des activités pour les enfants, des expositions. Une rétrospective des 30 ans du parc avec focus sur le patrimoine local, des démonstrations et savoir-faire à la rencontre avec des artisans et professionnels du territoire, et des produits locaux et la gastronomie (pique-nique de pays, dégustations et stands gourmands).

En tant que commune du territoire, le parc nous accompagne sur différentes actions en lien avec la transition (extinction des lumières en cœur de nuit par exemple) ou le tourisme, accompagne les agriculteurs, permet de sensibiliser les enfants au territoire et ses enjeux grâce aux projets pédagogiques dans les écoles, et soutient de nombreux événements culturels sur son périmètre.

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Le parc naturel régional de Chartreuse a relayé un appel à projet de l'office français de la biodiversité auquel la commune, avec quatorze autres, a répondu favorablement.



Il s'agit de mettre en place un atlas de la biodiversité pour mieux connaître certains pans qui sont peu ou mal documentés à ce jour. Le dossier a été déposé par le parc il y a quelques jours et sera examiné par les services de l'État dans les prochains mois. La réponse est attendue en début d'été. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons plus d'informations à vous fournir. En espérant que le projet trouve un écho positif.

LE COMPTE FACEBOOK DE LA MAIRIE A DISPARU, POURQUOI ?

La mairie d'Entremont-le-Vieux boycotte Facebook, WhatsApp, Instagram et les autres...

Stop à l'enrichissement des diffuseurs de haine et de fausses informations !

Depuis l'annonce de la fin de la modération des contenus sur Meta, il devient essentiel de réfléchir aux conséquences graves que cette décision pourrait avoir sur nos démocraties. Le retrait de cette modération ouvre la voie à une prolifération incontrôlée de contenus dangereux, mettant en péril la stabilité sociale, politique et économique de nos sociétés.



Facebook, en tant que gigantesque réseau social, peut devenir un terrain de propagation idéal pour les discours haineux, les théories du complot, le racisme, l'antisémitisme, ou encore les messages d'incitation à la violence.

Dans un contexte où la manipulation de l'opinion publique est de plus en plus facile, la multiplication de tels discours sur un média aussi populaire crée un terreau fertile pour des idéologies extrémistes.

La notion de liberté d'expression ne saurait être dissociée de l'éthique et de la responsabilité. Permettre que des contenus incitant à la haine, au terrorisme ou à l'exploitation des enfants circulent librement sous prétexte de garantir la liberté d'expression revient à cautionner un système pervers où le droit à la parole est instrumentalisé pour justifier des actes répréhensibles et l'exploitation de la vulnérabilité des plus fragiles.

L'incapacité des législations européennes et françaises à contraindre des géants technologiques comme Facebook à respecter les normes en matière de modération des contenus est alarmante. Malgré les efforts législatifs comme le Digital Services Act (DSA) de l'Union Européenne, les géants du numérique réussissent trop souvent à contourner les lois ou à les appliquer de manière insuffisante.



Boycotter Facebook aujourd'hui, c'est faire un choix clair en faveur de nos valeurs démocratiques. C'est refuser de cautionner une entreprise qui préfère privilégier ses intérêts économiques au détriment de la sécurité et du bien-être des individus. C'est également un acte de responsabilité individuelle et collective : ne pas se contenter de dénoncer les dérives mais prendre des mesures concrètes pour les contrer.

En choisissant de communiquer via des médias plus respectueux des normes éthiques et des principes démocratiques (notre site municipal, Illiwap, le bulletin municipal), nous pouvons conserver de bonnes pratiques dans l'utilisation de nos moyens de communications.

NEW DEAL

Le New Deal mobile, dispositif étatique, permet aux communes de disposer d'un très bon niveau de couverture dans les zones blanches ou grises. Ainsi, comme il vous l'a été annoncé à plusieurs reprises depuis mars 2023, le Désert bénéficie de ce dispositif depuis le bas du village jusqu'au foyer de fond.



Une réunion publique fin octobre 2024 a réuni une quarantaine de personnes qui ont pu poser leurs questions à Bouygues désigné par l'État pour le compte des quatre opérateurs.

Les avis étant partagés, un travail commun est en cours entre l'association Entremont environnement et la mairie pour vous proposer des éléments d'informations avant de vous positionner sur la mise en place ou non d'une antenne au Désert.

CONNAISSEZ VOUS L'APPLICATION SURICATE ?



Lorsque vous empruntez un sentier du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pour vos promenades, il est parfois possible de s'apercevoir que votre sentier sort bêtement du chemin qui lui était tout tracé... un arbre s'y est couché ou il a simplement disparu...

Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez quand vous pratiquez, y compris concernant le balisage.

Remplissez le formulaire ou scanner le QR code, localisez le problème et envoyez.

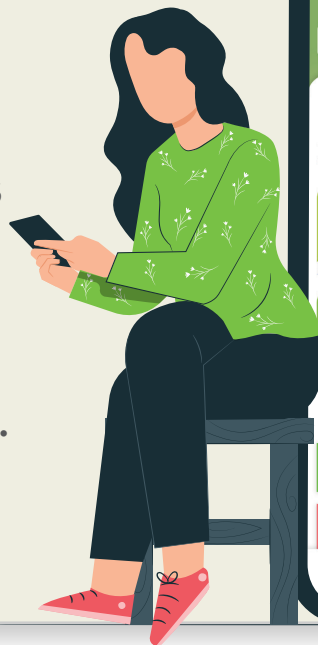
Les agents de la communauté de communes seront alors sollicités pour tout remettre en état.



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



01 | Téléchargez l'appli

02 | Recherchez votre commune

03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :
www.illiwap.com



Pourquoi télécharger cette application ?

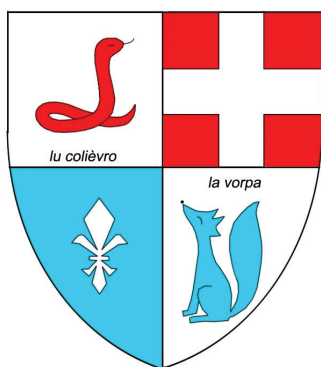
- Pour être informé en temps réel des événements et incidents importants qui se produisent sur notre commune : festivités, fermeture de routes, changements d'horaires de la mairie, etc...
- Pour vous permettre de communiquer rapidement avec les élus en :
 - signalant un problème (nid de poule, lampadaire défectueux, container à poubelle plein...)
 - répondant à de courts sondages
 - déposant une suggestion dans la boîte à idées

Parlez-en autour de vous : cet outil sera d'autant plus efficace que nous serons nombreux à l'utiliser ! Les utilisateurs en sont très satisfaits.

Précisons que les administrateurs n'ont aucun moyen de savoir qui est inscrit ou non sur notre station. Nous n'avons accès qu'à des statistiques. Aucune donnée personnelle n'est stockée.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

MÉMOIRE DES ENTREMONTS



L'association mémoire des Entremonts présente à l'office du tourisme de Saint-Pierre d'Entremont du 8 avril au 4 mai 2025 une exposition « Verreries en Chartreuse ».

Vous pourrez retrouver cette exposition le 18 mai à la salle polyvalente d'Entremont-le-Vieux lors de notre journée annuelle de généalogie.

Début mai, paraîtra le livre « Les moulins d'Entremont-le-Vieux » de Gabriel PIN. Vous pourrez vous procurer cet ouvrage à la journée généalogie, à la foire d'Entremont-le-Vieux et auprès des membres de l'association au prix de 10€.

Contact : Chantal PIN au 04.79.65.84.83

Mail : memoiredesentremonts@gmail.com

Site : <http://memoiredesentremonts.wordpress.com>

SPATULE ET BASKET EN CHARTREUSE : DES NOUVELLES DU SKI CLUB D'ENTREMONT-LE-VIEUX



Le ski club d'Entremont-le-Vieux a pris une nouvelle dimension pour cette nouvelle saison 2024-25. De nouvelles activités complètent dorénavant la proposition en alpin : le ski nordique (fond et biathlon) et un groupe mi-fond-mi alpin. Les groupes loisirs se sont largement étoffés et sont la base du dynamisme du club avec une bonne quarantaine de jeunes skieurs amateurs.

Ils deviennent skieurs sur l'herbe quand la neige n'est plus là, en chaussant leurs baskets pour continuer à développer des qualités utiles pour les futures sessions de glisse (endurance, motricité...).

Le club de ski reste aussi un tremplin pour accéder aux formations de moniteur de ski alpin ou de fond.

Une activité marche nordique a aussi été proposée pour des adultes cette année.

Vous pouvez encore nous rejoindre pour la saison estivale. Ne ratez pas les inscriptions en septembre pour la prochaine saison (Infos : skiclubentremont73@gmail.com et desertbiatlon.over-blog.com).

